

## PV de l'assemblée ordinaire du groupe cardio Atout-Coeur

Convoquée le 4 octobre 2024  
Salle communale de Chabrey  
Pour 18 :30h

<b>ORDRE DU JOUR</b>	
1. Bienvenue et contrôle des présences + excusés	2. Approbation du PV de la dernière assemblée du 27.10.2023 refuge Granges de Vesin
3. Présentation des comptes 2023 - 2024	4. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation
5. Rapport du président	6. Rapport des monitrices de gym
7. Admissions - démission du groupe	8. Démission et nomination au comité
9. Nomination d'un membre sup. à la com. Vérificatrice des comptes	10. Message médical du médecin présent
11. Divers	

### Point 1 Bienvenue et contrôle des présences + excusés.

Mr le Président Francis Duc salue les 32 membres actifs. Un salut tout particulier à Mme Georgette Rohrbasser présidente de Cardio Forme Fribourg, à Marie-Jeanne, Denise et Patricia monitrices et accompagnante médicale et à Roger Ansermet ami du groupe et webmaster de notre site internet. Un merci à Françoise Bürri pour avoir fait le nécessaire pour la location de la salle.

21 personnes se sont excusées. Le président relève les absences de nos 2 médecins conseils et de la presse locales. Il informe l'assemblée des absences de membres du comité soit Claire-Lise et Jacqueline pour raison de santé.

Le président demande un instant de silence en souvenir des membres amis décédés durant l'année. Aucune objection concernant le tractanda et le mode de convocation n'est faite le président déclare l'assemblée ouverte.

Sont nommés scrutateurs : Salvatore Capone et André Waeber. Pas d'objection de la part de l'assemblée à 18 :35h le président déclare l'assemblée ouverte.

### Point 2 Approbation du PV de l'assemblée du 27.10.2023

Le PV de l'assemblée du 27.10.2023 a été joint à la convocation. Il n'est pas lu. Aucune remarque n'est faite. Le PV est approuvé à l'unanimité.

### Point 3 Présentation des comptes

Claire-Lise étant absente c'est Charly Riedo qui se charge de commenter les comptes 2023-2024. Il lit le compte pertes et profits qui représente aux charges la somme de CHF 21'185.76 et aux produits la somme de CHF 17'272.67. Soit une perte d'exercice de CHF 3'913.09 qui s'explique par les fêtes du 30<sup>ème</sup> anniversaires. Charly nous commente également le bilan final qui se solde par une diminution de fortune de CHF 3'913.09. les comptes sont mis en discussion. Pas de remarque de la part de l'assemblée.

### Point 4 Rapport des vérificateurs

Daniel Bernard, au nom des vérificateurs atteste que, en date du 25 septembre 2024 les comptes ont été vérifiés. Daniel Bernard et Eric Ney ont vérifiés les pièces comptables et attestations bancaires. Ceux-ci ont été mises à leur disposition et qu'ils ont contrôlés, par sondage, la justesse des écritures. Par

conséquent la commission propose à l'assemblée d'accepter ces comptes et de donner décharge à la caissière et aux organes responsables. Le président demande à l'assemblée d'approuver les comptes. Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Merci à la trésorière pour la bonne tenue des comptes.

#### Point 5 Rapport du Président

Pour son dernier rapport Francis Duc nous rappelle les manifestations du 30<sup>ème</sup> anniversaire. Le repas au Club Housse de Vuissens, la conférence du Professeur Carrel, qui nous a permis de verser la somme de CHF 1'300.- à la Fondation du professeur « Corelina ». la sortie à Soleure, la marche tout publique à Cugy et la marche avec repas de midi au refuge de Corcelles-près-Payerne. Il relève la bonne participation aux activités gym et marches. Pour les activités en salle, un merci à nos monitrices, Denise, Nathalie et Marie-Jeanne qui nous gratifient chaque semaine, de leurs compétences, toujours renouvelées. Un merci particulier aux accompagnantes médicales lors des marches. Leur présence rassure les participants. Nous sommes à la recherche de personnes pouvant nous accompagner lors de ces marches. Avis aux membres pour la recherche de personnes. Francis termine son rapport en remerciant toutes les personnes qui contribuent à la bonne marche du groupe. Un grand merci, avec un pincement au cœur, à toutes les personnes qui l'ont soutenues durant ses 22 ans de mandat de membre du comité, trésorier et président.

#### Point 6 Rapport des monitrices de gym

Denise remercie les participants aux séances de gym durant les lesquelles la bonne ambiance règne. Marie-Jeanne en son nom et au nom de Nathalie retenue par l'AG de la gym d'Estavayer-le-lac dont elle assume la présidence remercie les participants pour leur convivialité et leur plaisir de participer à ces séances. Pour les monitrices c'est une joie de donner les leçons dans ces conditions. Elle demande, avec humour, à Francis que même s'il n'est plus président il n'est pas dispensé de gym.

#### Point 7 Admissions – démissions du groupe

3 nouveaux membres ont rejoint nos rangs, Ansermet François de Vesin – Blanc François d'Estavayer-le-lac et Droux Jacques d'Estavayer-le-Lac bienvenue à eux. 5 démissions nous sont parvenues cette année, celle Marlène Koller de Salavaux cause de déménagement – Aubry René cause de déménagement - Bettex Dora et René de Champtauroz pour raison d'âge et Mejia-Gomes José de Frasses raison personnelle. Actuellement notre groupe compte 57 membres et 40 membres amis.

#### Point 8 démission et nomination au comité

Nous avons 2 démissions au sein du comité du groupe. Jacqueline Richard qui nous a transmis son vœu de quitter ses fonctions au sein du comité. Francis relève son passage au sein du comité d'Atout-Cœur et le plaisir d'avoir pu apprécier ces compétences. Pour son remplacement le comité propose Monique Kessler de Dompierre. Pas d'autre proposition Monique est élue au sein du comité d'ATC Broye-Vully. Comme déjà annoncé lors de la dernière assemblée Francis, qui avait accepté de rester à la présidence pour la durée du 30<sup>ème</sup> anniversaire du groupe quitte définitivement sa fonction. Il n'y a pas de nomination pour son remplacement. En effet lors de l'assemblée 2023 Charly Riedo avait été élu en prévision du départ de Francis l'année suivante. Le nouveau comité est composé de Georges Baeriswyl – Joël Catillaz -Claire-Lise Jomini-Schaltegger – Monique Kessler – Charly Riedo. Le président sera nommé lors de la prochaine séance du comité.

#### Point 9 nomination d'un membre suppléant à la commission des vérificateurs

Cette année la commission était composée de Daniel Bernard et Eric Ney. Pour la période 2024-2025 les membres seront Eric Ney et Bernard Noble. Nous devons nommer une personne suppléante. Maria Gaberel est proposée pas d'autre proposition à l'unanimité Maria est élue suppléante.

#### Point 10 message médicale

Aucun des médecins référents étant présent ce point est annulé.

### Point 11 divers

Mme Georgette Rohrbasser présidente du groupe « Cardio-Forme » de Fribourg avec lequel nous avons de très bons contacts nous apporte les salutations du groupe Cardio forme de Fribourg. Elle relève l'excellente collaboration entre les 2 groupes et la bonne collaboration pour les présentations à Meyriez et Riaz.

Francis donne quelques informations sur les diverses activités soit la fête de Noël à la salle de Montet et informe l'assemblée de l'inversion des dates des marches du 22 octobre et du 29 octobre le 22 la marche aura lieu à Forel et le 29 aux Granges de Vesin. Il informe l'assemblée qu'un cours sur l'emploi du défibrillateur sera organisé durant l'année 2025.

Daniel Bernard demande s'il est utile, vu le peu de participation à l'aqua gym, de maintenir cette activité. Le président lui répond que le coût n'est pas très élevé (CHF 19.-) et qu'il s'agit d'une séance par mois qui ne pénalise pas le budget. L'assemblée décide de maintenir cette activité.

Denise remercie le comité pour le travail durant l'année.

La parole n'étant plus demandée, le président Francis Duc lève l'assemblée à 19 :25h en souhaitant une bonne fin soirée et un bon appétit.

Au nom du comité et du groupe Joël remercie Francis pour tout le travail effectué durant ces 24 ans au sein du comité et ses 10 ans de présidence d'Atout-Cœur. A l'unanimité Francis Duc est nommé Président d'honneur du groupe cardio Atout-Cœur Broye-Vully et un cadeau, un bon pour un séjour avec bains à l'Hôtel Cailler de Charmey lui est remis. Marie-Jeanne fait participer les membres à un chant avec des paroles remaniées sur l'air « d'Adieu Monsieur le professeur » Adieu Monsieur le Président.

Approuvé lors de l'assemblée du

Le Président :

Le secrétaire

Charly Riedo

Joël Catillaz